

La Ferme des Tilleuls

Maraîchage bio — Vente directe & AMAP

FACTURE

N° F-2026-7504

Émission : 25 avril 2026

Prestation : 22/04/2026

Échéance : 25/05/2026

Réel · TVA standard

ÉMETTEUR

Julien LEROY

Entreprise individuelle — La Ferme des
Tilleuls
5 Lieu-dit La Croix Neuve
87000 Démo-sur-Vienne — France

SIRET : 000 000 000 00000 (fictif — démo)
Code APE : 0113Z — Culture de légumes
TVA intra. : FR 00 000000000

CLIENT

SARL Herboristerie des Tilleuls

8 rue des Lilas
75011 Paris — France

SIRET : 000 000 000 00000 (fictif — démo)
TVA intra. : FR 00 000000000
Contact : commandes@exemple.test

Désignation	Qté	PU HT	TVA	Total HT
Eau florale de mélisse bio Hydrolat artisanal, spray 100 ml	3	18.00 €	20.0 %	54.00 €
Miel bio de tilleul Pot 500 g — récolte été 2026	14	14.00 €	5.5 %	196.00 €

Total HT	250.00 €
TVA 20.0 %	10.80 €
TVA 5.5 %	10.78 €
Total TTC	271.58 €

Mode de paiement : virement bancaire sous 30 jours (échéance 25/05/2026)

IBAN : FR76 0000 0000 0000 0000 0000 000 — **BIC :** XXXXXXXXXXXX (fictif — démo)

Référence à porter : F-2026-7504

Pénalités de retard : en cas de retard de paiement, seront appliquées les pénalités au taux minimum légal (3 × taux d'intérêt légal) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (art. L.441-10 Code de commerce). **Pas d'escompte pour paiement anticipé.**

Factur-X : document conforme au profil EN16931 (norme européenne EN 16931, obligatoire en France à partir du 1^{er} septembre 2026 pour la réception, 2027-2028 pour l'émission).
Généré par **SelfInvoice** — écosystème MySelf — AGPL-3.0-or-later.

Factur-X EN16931